

LES ACTES COMPATIBLES AVEC LA NATURE HUMAINE (SUNAN UL-FITRAH)

Évaluation:

Description: Cette leçon t'enseignera les actes naturels d'hygiène qui sont innées pour la nature humaine.

Catégorie:

[Cours](#) › [Le mode de vie, mœurs et les pratiques islamiques](#) › [Mœurs et pratiques d'ordre général](#)

Par: Imam Kamil Mufti (© 2013 NewMuslims.com)

Publié le: 26 May 2019

Dernière modification le: 12 Jan 2017

Objectifs:

- Apprendre la signification de “*sunan al-fitrah*”.
- Apprendre en détail six des “*sunan al-fitrah*”.

Termes arabes:

- *Fitrah* – la nature humaine innée.
- *Hadith* - (pluriel – *ahadith*) une nouvelle ou une histoire. Dans l'Islam, il s'agit d'un récit narratif des paroles et des actes du Prophète Muhammad et de ses compagnons.
- *Wajib* – obligatoire.
- *Salat* – c'est le mot arabe qui désigne le lien direct entre le croyant et Allah. D'une manière plus spécifique dans l'Islam, il s'agit des cinq prières quotidiennes qui est l'acte d'adoration le plus important.
- *Sunnah* - Le mot *Sunnah* a plusieurs significations dépendant du domaine où il est utilisé. Cependant, il est généralement admis qu'il s'agit de tout ce qui a été rapporté, déclaré, fait ou approuvé par le Prophète.

Qu'est-ce que *Sunan al-Fitrah*?

Les *Sunan al-Fitrah* sont:

- Les pratiques naturelles, compatibles avec la façon dont Allah a créé les êtres humains, et qu'Il exhorte à se conformer. Elles sont naturelles et innées.
- Elles sont également issues des préceptes suivis et enseignés par tous les prophètes. Allah nous ordonne de suivre les commandements des prophètes

lorsqu'il dit: 'suis donc leur direction' (Coran 6:90).

Le respect de ces pratiques garantit la propreté du corps et la pureté de la saleté et de la souillure. Ils ajoutent de l'honneur aux êtres humains et sont énumérés dans les deux hadiths suivants du Prophète:



“Cinq pratiques comptent parmi les pratiques naturelles: la circoncision, le rasage des poils pubiens, la taille de la moustache, la coupe des ongles et l'arrachage des poils aisselles.”^[1]

“Dix pratiques comptent parmi les pratiques naturelles: se tailler la moustache, se laisser pousser la barbe, se servir du bâton pour dents, (se nettoyer) en aspirant de l'eau par le nez, se couper les ongles, se laver les articulations et les doigts, s'arracher les poils des aisselles, se raser les poils pubiens, et se servir d'eau pour se nettoyer ses parties intimes (après avoir uriné).”^[2]

Quelques *Sunan al-Fitrah* en détail

1. Circoncision

Pour les hommes, il s'agit de l'ablation du prépuce mou recouvrant le pénis. La circoncision empêche la saleté de pénétrer dans le pénis et facilite également l'entretien de sa propreté. Un pénis non circoncis peut souffrir d'irritation chronique, d'infection, de phimosis, de paraphimosis, de cancer du pénis, de lésions pénienues et de verrues vénériennes.

Pour les femmes, il s'agit de l'ablation d'une petite partie externe du clitoris qui n'est pas obligatoire, mais elle est pratiquée dans certains pays musulmans, notamment en Afrique.

Il est recommandé que la circoncision soit effectuée le 7^{ème} jour après la naissance de l'enfant. Cependant, elle reste permise à tout moment après cela. La circoncision est meilleure lorsqu'elle est pratiquée à un âge précoce, car elle cicatrise plus rapidement. La circoncision qui n'est pas encore pratiquée devient obligatoire (*wajib*) à l'âge de la puberté, lorsque les ablutions et la *salat* deviennent obligatoires (*wajib*). Le Prophète Muhammad a dit:

“Ibrahim s'est circoncis lui-même après l'âge de quatre-vingts ans.”^[3]

“ Puis Nous t'avons révélé: 'Suis la religion d'Abraham qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs'. ” (Coran Nahl:123)

S'il est difficile pour un adulte nouvellement converti à l'Islam de se faire circoncire parce qu'il est adulte, il ne doit pas se forcer. La circoncision de l'adulte est pratiquée par les urologues, elle coûte environ \$1500 dollars et la durée de guérison varie d'une à deux semaines.

Personne n'a à être circoncis après la mort.

2. Se raser les poils pubiens et s'épiler les aisselles

Les poils pubiens peuvent être rasés, coupés ou retirés. L'élimination des poils pubiens est une *sunnah* sur laquelle s'accordent tous les savants musulmans. C'est également une *sunnah* de se raser les poils pubiens, mais d'autres moyens sont autorisés. En d'autres termes, il est préférable de se raser, mais toutes les autres méthodes d'épilation sont autorisées.

Le Prophète a fixé à 40 le nombre maximum de jours entre deux épilations. Si les poils ont beaucoup poussé avant cette durée, ils doivent être enlevés avant.

3. Se couper les ongles des mains et des pieds

C'est une *sunnah* sur laquelle tout le monde s'accorde et qui concerne les hommes et les femmes. Son but est de se débarrasser de la saleté sous les ongles et que ceux-ci ne ressemblent pas aux griffes des animaux. Une femme musulmane doit également se couper les ongles des mains et des pieds tous les 40 jours car ceci est plus compatible avec sa nature humaine innée.

4. S'arracher les poils des aisselles

La *sunnah* consiste à s'arracher ces poils. Cependant, le rasage est permis car la finalité est l'hygiène.

5. Se tailler les moustaches

La *sunnah* consiste à raccourcir les poils de la moustache. Cela peut être effectué en coupant les bouts des poils afin que la lèvre devienne visible ou en coupant une longueur plus grande de tous les poils de la moustache.

Il est préférable de se raser les poils pubiens, de s'arracher les poils des aisselles, de se couper les ongles et de se tailler la moustache une fois par semaine, ce qui est une habitude des plus hygiéniques. Si des poils inutiles sont laissés sur le corps pendant une longue période, ils peuvent gêner la personne. L'épilation peut ne pas être pratiquée pendant quarante jours, mais pas au-delà.

6. Laisser la barbe pousser et devenir dense

Contrairement à la perception de certaines personnes, la barbe est quelque chose de naturel et une barbe pleine ne signifie pas que la personne est désordonnée ou négligente. Le Prophète dit:

‘Différenciez-vous des polythéistes, laissez pousser vos barbes et taillez les moustaches.’^[4]

‘Différenciez-vous des polythéistes, taillez-vous les moustaches et laissez pousser vos barbes.’^[5]

‘Taillez-vous les moustaches et laissez vos barbes pousser, différenciez-vous des Mages.’^[6]

Ces *ahadith* démontrent qu'il est obligatoire (*wajib*) d'avoir une barbe et ceci a deux avantages:

- a. S'opposer aux polythéistes qui ne portent pas la barbe généralement.
- b. Cela est compatible avec le penchant naturel humain (*fitrah*) conformément auquel Allah créa les êtres humains.

Porter une "barbe complète" (poils sur la mâchoire et le menton) est *wajib* (obligatoire) pour un musulman.

Notes de bas de page:

[1] *Sahih Al-Bukhari, Sahih Muslim*

[2] *Sahih Al-Bukhari, Sahih Muslim*

[3] *Sahih Al-Bukhari*

[4] *Al-Bukhari et Muslim s'accordent sur l'authenticité de ce hadith.*

[5] *Sahih Muslim*

[6] *Sahih Muslim*

L'adresse internet de cet article:

<https://webcache001.newmuslims.com/fr/articles/206/les-actes-compatibles-avec-la-nature-humaine-sunan-ul-fitrah>

droits d'auteur © 2011 - 2024 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.